

Conseil départemental

AYGUESVIVES

Association A.S.A (Alliances-Sages-Adages) - Lundi après-midi
Place du passadou - 31450 Ayguevives
siege@asa-asso.com - 05 61 80 84 84

BLAGNAC

Association A.S.A (Alliances-Sages-Adages) - Jeudi après-midi
25 rue des Azalées - 31700 Blagnac
siege@asa-asso.com - 05 61 80 84 84

CORNEBARRIEU

Association A.S.A (Alliances-Sages-Adages) - Lundi après-midi
Foyer de l'Aussonnelle - Place du Boiret - 31700 Cornebarrieu
siege@asa-asso.com - 05 61 80 84 84

ESCALQUENS

Sicoval - Mercredi après-midi
Maison de la Solidarité - Bâtiment Oustal - Place F. Mitterrand - 31750 Escalquens
accueil.repit@sicoval.fr - 05 31 84 30 34

GRENADE

EHPAD Saint Jacques - Mardi, Mercredi et Vendredi après-midi : 1 fois par mois
Chemin Piquette - 31330 Grenade-sur-Garonne
accueil.grenade@ehpad-grenade-cadours.com - 05 62 79 87 60

L'UNION

Association A.S.A (Alliances-Sages-Adages) - Mardi après-midi
4 impasse du Pic du Midi - 31240 L'union
siege@asa-asso.com - 05 61 80 84 84

MONDONVILLE

Association A.S.A (Alliances-Sages-Adages) - Mercredi après-midi
Place du 19 Mars 1962 - 31700 Mondonville
siege@asa-asso.com - 05 61 80 84 84

NAILLOUX

Association A.S.A (Alliances-Sages-Adages) - Vendredi après-midi
Place du 8 mai 1945 - 31560 Nailloux
siege@asa-asso.com - 05 61 80 84 84

RIEUX-VOLVESTRE

SIVOM des Plaines et Coteaux du Volvestre - Lundi et Jeudi après-midi
40 chemin de Chantemesse - 31310 Rieux-Volvestre
halte.repit@sivom-volvestre.fr - 05 61 90 86 35

TOULOUSE

Mutualité Française - Mardi et Vendredi après-midi
3 rue du Doyen Lefebvre - 31081 Toulouse Cedex 1
haltereplit@mutualite-mhg.fr - 05 61 76 62 98

OCTOBRE 2018



création&impressionCD31/18/10/36823

**DES HALTES-RÉPIT
POUR AIDER CEUX QUI AIDENT**





Les aidants proches jouent un rôle indispensable et irremplaçable qui permet de rester chez soi lorsque cette solution est encore envisageable, malgré le grand âge ou le handicap. Ils constituent un vrai pilier de notre société. Leur engagement représente un enjeu majeur des années à venir en Haute-Garonne.

Pivot des solidarités en Haute-Garonne, le Conseil départemental en a fait une priorité forte de sa politique sociale et met, pour cela, progressivement en place les bases d'une stratégie départementale de soutien aux proches aidants.

Aujourd'hui 10 haltes-répît sont ainsi réparties sur l'ensemble du territoire. Lieux ressources et d'informations, ces « haltes » améliorent concrètement le quotidien des familles confrontées à la fragilité et à la dépendance.

Elles portent la dynamique d'un service public renouvelé, à taille humaine et adapté à la diversité des situations.

Garant de cette proximité nécessaire pour mieux accompagner les personnes, le Conseil départemental témoigne de sa capacité à innover pour construire et coordonner une offre territoriale de qualité porteuse des valeurs d'égalité, de justice sociale, de solidarité et de respect de l'autre qui inspirent l'ensemble de ses politiques sociales.

Georges Méric

Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne.

UN DISPOSITIF INNOVANT POUR LES PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES ET LEURS AIDANT.E.S

S'occuper de son père, de sa mère, de sa ou son conjoint.e vieillissant.e, beaucoup le font : ce sont les « aidants familiaux ». Parfois isolé.e.s, souvent épuisé.e.s, ils ou elles disposent de peu de temps pour se ressourcer.

De leur côté, les personnes âgées en perte d'autonomie ont parfois besoin d'un soutien pour pouvoir rester à domicile ou conserver une vie sociale.

Pour répondre à ces situations, le Conseil départemental a engagé une action volontariste pour favoriser la création de solutions novatrices, privilégiant le bien-être des personnes : les haltes-répît. Par une démarche d'appel à projets, le Département encourage la création de structures qu'il autorise selon des critères de qualité d'accueil et de fonctionnement, et qu'il finance en partie de manière à proposer des tarifs accessibles.

6H / JOUR

C'est le temps que consacrent en moyenne, les aidant.e.s d'une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer.

10 HALTES-RÉPÎT

ont été créées depuis 2016 sur le territoire.

LES HALTES-RÉPÎT, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Ce sont des lieux d'accueil ponctuel, non médicalisés, pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés.

Elles participent, dans un environnement convivial qui ressemble à leur cadre quotidien, à des activités ludiques, culturelles ou créatives. Elles bénéficient d'un encadrement professionnel et sécurisé.

Pendant le temps d'accueil, l'aidant.e familial.e peut ainsi prendre un peu de temps pour lui ou elle.

COMMENT Y ACCÉDER ?

Il faut adresser sa demande directement à la halte-répît. Les coordonnées des 10 haltes-répît existantes sont présentées ci-après.